

QUI CONTACTER ?

Quartier du Plan

Antoine Vinay

@ antoine.vinay@mairie-valence.fr

☎ 06 99 08 51 67

Quartier de Valensolles

Gwénaëlle Poulin

@ gwenaelle.poulin@mairie-valence.fr

☎ 07 86 51 08 44

Quartiers du Polygone et de la Chamberlière

Jiracht Aubert

@ jiracht.aubert@mairie-valence.fr

☎ 06 65 41 77 40

Audrey Valette

@ audrey.valette@mairie-valence.fr

☎ 07 86 51 07 41

Quartier de Fontbarlettes

Abdel Amal

@ abdel.amal@mairie-valence.fr

☎ 07 86 51 07 40

Amandine Fouard

@ amandine.fouard@mairie-valence.fr

☎ 06 65 59 19 26

Référente en charge de la petite enfance et des projets transversaux

Myriam Tichy

@ myriam.tichy@mairie-valence.fr

☎ 06 65 59 35 24 / 04 75 79 24 86

Service de réussite éducative



1, rue André Gide (ancien collège Bachelard)

☎ 04 75 57 62 80

Chef du service : Adélaïde Milza

@ adelaide.milza@mairie-valence.fr

☎ 06 59 80 91 29

© Direction de la communication Ville de Valence - Juin 2019 - Imprimé par le service reprographie de la Ville. Ne pas jeter sur la voie publique

Service de réussite éducative

Favoriser l'épanouissement
de votre enfant



VILLE DE
VALENCE

QUOI ?

Le service propose **un accompagnement individuel** de l'enfant afin de favoriser son **épanouissement**.

Il peut soutenir les parents dans l'éducation et les accompagner dans **l'accès au droit commun** (faire le lien avec les partenaires médico-sociaux, aider à la recherche d'une activité sportive ou artistique, faciliter l'accessibilité à une aide scolaire...).

Se connaître

Se motiver

Gérer ses émotions

S'ouvrir à la culture et au sport

Comprendre les règles et les codes de vie sociale

Être autonome et responsable

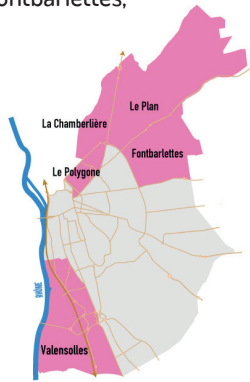
S'exprimer et s'affirmer



POUR QUI ?

Le service de réussite éducative s'adresse à vous si :

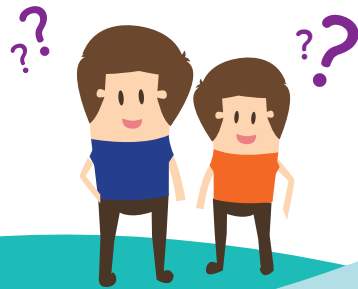
- votre enfant a **entre 2 et 16 ans**,
- vous habitez et/ou votre enfant est scolarisé dans les quartiers de **Fontbarlettes, du Plan, du Polygone, de la Chamberlière ou de Valensolles**,
- votre enfant est scolarisé dans un établissement classé Réseau d'éducation prioritaire (Rep).



POURQUOI ?

- Votre enfant a **du mal à aller à l'école** le matin ?
- Il présente des **difficultés relationnelles** ?
- Il a **du mal à apprendre** sans que vous compreniez pourquoi ?
- Vous avez **besoin d'un conseil** pour son éducation ?

Le service de réussite éducative est là pour vous accompagner.



COMMENT ?

Le service met en place :

- des **échanges individuels réguliers** avec votre enfant,
- un **lien étroit avec vous** à l'occasion de rendez-vous, d'échanges...
- des **activités collectives**,
- des **supports pédagogiques ludiques**

L'accompagnement par le service de réussite éducative est **libre et gratuit**.

Votre engagement dans cette démarche est indispensable pour sa réussite.

